

RELEVE de CONCLUSIONS

Signature du registre des délibérations
Approbation du relevé de conclusions du conseil précédent.

Ordre du jour

1° Délibération pour autoriser Madame le Maire à demander une subvention pour l'équipement numérique de l'école.

Cette année, l'Etat propose une aide à l'équipement numérique des écoles de 1250 euros par classe. Madame le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de compléter les acquisitions d'ordinateurs portables pour les élèves et de solliciter le concours de l'Etat sur un montant de 2500 euros pour un investissement de 3000 euros.

Adoptée à l'unanimité.

2° Délibération concernant le renouvellement d'exploitation de la carrière de la Madeleine et son extension.

La Sas' Sablière et carrière de La Madeleine' a effectué une demande de renouvellement d'exploitation et d'extension auprès de la Préfecture. Une enquête publique s'est donc déroulée du 26/09/2016 au 27/10/2016 à l'issue de laquelle, le Conseil doit formuler un avis.

Le Conseil se prononce favorablement au sujet de cette demande, à l'unanimité.

3° Délibération relative aux zones soumises à contraintes naturelles.

Suite à des projets de modifications de zonages concernant le Lot, le Conseil réaffirme l'enjeu majeur que revêt la reconnaissance au niveau Européen des contraintes naturelles affectant le Lot,

- en termes d'aménagement du territoire
- en termes de support du tissu d'activités économiques de nos communes rurales,
- en termes de préservation de nos paysages et de gestion de nos milieux naturels.

4° Questions diverses.

- Diagnostic Accessibilité : Celui-ci étant obligatoire, à la demande de Madame le Maire, il a été réalisé pour la Salle des Fêtes et la Mairie par le cabinet Aterplo pour un montant de 720 euros.

- Entretien du Cœur de Village : Emilie Graham viendra travailler à l'entretien des végétaux le mardi 22 novembre avec l'employé communal et quelques conseillers afin de les initier à la taille et de transplanter certains arbustes.

- Gestion de l'eau : Le syndicat de Montbazens étudie notre dossier.
- Abribus à Floirac : le Conseil remercie A.Fau pour sa réalisation.

- Cérémonie du 11 novembre : vendredi 11 à 11H.
- Repas des Séniors et Vœux du Maire : dimanche 22 janvier.

- Journée de Noël du Comité des Fêtes : cette année, elle sera organisée conjointement avec le Foyer Rural et la Municipalité afin d'accueillir les nouveaux habitants de Cuzac.

- Supplément familial pour les 2 employées de l'école : ayant chacune 3 enfants, celui-ci est un dû et leur sera versé avec un effet rétroactif à partir du 1^{er} septembre 2016.